

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 4 avril 2024 à 10 h 00

« Préparation du rapport annuel de juin 2024 et du rapport thématique de juillet 2024 »

Document n° 4

Document de travail, n'engage pas le Conseil

Projet de sommaire du seizième rapport thématique du COR

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Projet de sommaire du seizième rapport thématique du COR

Les deux rapports du COR de juin et juillet 2024 s'appuieront sur le nouvel exercice de projection réalisé avec l'ensemble des régimes de retraite (projections 2024 du COR).

Conformément à sa vocation, le rapport annuel du COR de juin présentera les projections financières de l'ensemble du système de retraite et les indicateurs du point de vue des assurés (voir le **document n° 3** de cette séance). Le rapport de juillet 2024 viendra le compléter en présentant les projections financières détaillées pour tous les régimes ayant participé à l'exercice, après avoir rappelé le cadre général des projections et les résultats financiers. Il permettra également d'affiner les analyses de la sensibilité des résultats aux hypothèses économiques (croissance de la productivité et taux d'emploi *via* le taux de chômage) et démographiques présentées succinctement dans le rapport annuel et exposera enfin les résultats relatifs aux effets d'une indexation des paramètres de retraite aux salaires (cette partie s'appuiera en grande partie sur le travail réalisé avec le modèle Destinie pour l'étude IPP de Didier Blanchet).

À l'instar du rapport annuel, ce projet de sommaire tient compte des points présentés dans le **document n° 2** de cette séance, notamment un décalage de la fourchette des hypothèses de productivité vers le bas (de 0,4 % à 1,3 %) et une présentation des résultats financiers du système de retraite sur un seul scénario de référence, la présentation des résultats financiers sous les différentes hypothèses de productivité étant renvoyée dans l'analyse de sensibilité.

Projet de titre

Retraites : perspectives financières jusqu'en 2090
Sensibilité aux hypothèses, résultats par régime

Introduction

Partie 1. Le champ et les hypothèses de projection

Chapitre 1. Le cadre général des projections

1. La méthode générale de projection
2. Les modèles utilisés
3. La période couverte par les projections

Chapitre 2. Les hypothèses de projection

1. Les hypothèses démographiques
 - 1.1 *Le scénario démographique central de l'INSEE établi en 2021*
 - 1.2 *Les variantes démographiques retenues par l'INSEE*
2. Les hypothèses de population active
3. Les hypothèses économiques
4. Les hypothèses réglementaires
5. Synthèse : les scénarios et variantes retenus

Partie 2. Les perspectives financières du système de retraite

Chapitre 1. Les résultats de juin 2024 dans le scénario de référence (reprise de la synthèse du RA)

Chapitre 2. La sensibilité aux hypothèses économiques

1. La sensibilité à la croissance de la productivité
2. La sensibilité à l'hypothèse de taux d'emploi

Chapitre 3. La sensibilité des résultats à la démographie

1. La sensibilité à la démographie des effectifs de cotisants et de retraités
2. La sensibilité à la démographie des dépenses et du solde du système de retraite
 - 2.1 *Les effets des variantes de population âgée et de population jeune*
 - 2.2 *Les effets propres de la fécondité, de la mortalité et du solde migratoire*

Chapitre 4. Les effets de l'indexation des droits et des pensions

1. La sensibilité à l'hypothèse de revalorisation des minima (Miga et Aspa)
 - 1.1 *Les effets sur les dépenses et le solde du système de retraite et des régimes concernés (régime de la fonction publique de l'État et CNRACL)*
 - 1.2 *Les effets sur les dépenses et le solde du FSV*
2. Les effets d'une indexation des droits et des pensions sur les salaires corrigés du ratio démographique
 - 2.1 *Les effets sur les projections financières*
 - 2.2 *Les effets sur la pension relative*

Partie 3. Les projections détaillées par régime (voir l'annexe présentant une fiche type par régime)

Chapitre 1. Les concepts retenus

Chapitre 2. Les résultats régime par régime

I. Le régime de retraite de base des salariés du privé et des non-titulaires de la fonction publique et des indépendants (CNAV+SSI)

II. Le fonds de solidarité vieillesse (FSV)

III. Le régime de retraite de base des salariés agricoles (MSA SA)

IV. Le régime de retraite complémentaire des salariés du privé (AGIRC- ARRCO)

V. Le régime de retraite des personnels navigant de l'aviation civile (CRPNPAC)

VI. Le régime de retraite des fonctionnaires de l'État

VII. Le régime de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL)

VIII. Le régime de retraite complémentaire des non-titulaires de la fonction publique (IRCANTEC)

IX. Le régime de retraite additionnel des fonctionnaires (RAFP)

X. Les régimes de retraite de base et complémentaire des non-salariés agricoles (MSA NSA)

XI. Les régimes de retraite complémentaire des indépendants (RCI)

XII. Les régimes de retraite de base et complémentaires des professions libérales (CNAVPL et régimes complémentaires)

XIII. Le régime de retraite de base et complémentaire des barreaux (CNBF)

XIV. Le régime de retraite des agents de la SNCF (CPRPSNCF)

XV. Le régime de retraite des agents de la RATP (CRPRATP)

XVI. Le régime de retraite des salariés des industries électriques et gazières (CNIEG)

XVII. Le régime de retraite des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE)

XVIII. Le régime de retraite des mines (CANSSM)

XIX. Le régime de retraite des marins (ENIM)

XX. Le régime de retraite des clercs et employés de notaire (CRPCEN)

XXI. Le régime de retraite du personnel titulaire de la Banque de France (BDF)

Annexes

Annexe 1. Tableaux thématiques par régime (effectifs de cotisants, masses de pensions, ressources, solde technique, etc.) pour le scénario de référence et les variantes de productivité

Annexe 2. Liste des figures et tableaux

Annexe 3. Liste des sigles utilisés

Annexe 4. Le Conseil d'orientation des retraites

Annexe : Fiche type régime

Synthèse

Description des résultats financiers du régime selon l'hypothèse de productivité à 0,7 %

- L'évolution des dépenses en % du PIB
- L'évolution des ressources en % du PIB
- L'évolution du solde élargi
- L'évolution des réserves en % du PIB (si le régime est concerné)
- Les déterminants de la situation financière du régime (ratio démographique, pension relative et taux de prélèvement)

Figure :

- *Dépenses / ressources et solde élargi du régime*

1/ Présentation synthétique du régime

Description :

- Des affiliés et de leurs spécificités
- Du mode de calcul des droits et de la valeur des paramètres au 01/01/2024
- Des spécificités éventuelles du régime (ex : mode de calcul de la subvention/contribution d'équilibre, régime composé de plusieurs sections, pilotage du régime en cours de redéfinition, etc.)
- Des dernières évolutions notables (réformes, accords, etc.).

2/ Évolution des effectifs retraités et des dépenses

- Les évolutions passées et prévisionnelles des effectifs retraités et de leur pension moyenne
- Les âges moyens de départ à la retraite et la pension moyenne à la liquidation
- La structure des dépenses
- L'évolution passée et prévisionnelle des dépenses en euros constants et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné)

Figures :

- *Effectifs de droits directs détaillés par genre*
- *Âge moyen de départ à la retraite détaillé par genre*
- *Masses de pensions de droits directs en Md€ 2023 et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné)*
- *Dépenses totales de retraite en Md€ 2023 et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné)*

Examen des écarts avec les dernières projections (2017 ou 2023 selon les régimes) pour les hypothèses communes de productivité (soit 1,0 % et 1,3 %).

3/ Évolution des effectifs cotisants et des ressources

- Les évolutions passées et prévisionnelles des cotisants et de leur assiette moyenne de cotisations
- La structure des ressources du régime, le niveau des réserves (en euros 2023 et en % de PIB)
- L'évolution passée et prévisionnelle des ressources en euros constants, en % du PIB, en % des revenus d'activité selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné)
- Le niveau des réserves si le régime est concerné (en euros 2023 et en % de PIB)

Figures :

- *Effectifs de cotisants en détaillant par genre*
- *Ressources totales en Md€ 2023 et en % du PIB selon les hypothèses de productivité*

Examiner les écarts avec les dernières projections (2017 ou 2023 selon les régimes) pour les hypothèses communes de productivité (soit 1,0 % et 1,3 %).

4/ Soldes technique et élargi (voir calcul des soldes en encadré)

- L'évolution du solde technique en euros 2023 et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné) du COR
- L'évolution du solde élargi en euros 2023 et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné) du COR
- Les déterminants de l'équilibre du régime de retraite : le rapport démographique, le taux de prélèvement global et la pension moyenne relative à la RMPT

Figures :

- *Solde technique en Md€ 2023 et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné)*
- *Solde élargi en Md€ 2023 et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné)*
- *Ratio démographique et pension relative à la RMPT par année*

5/ Réserves (pour les régimes concernés)

- L'évolution des réserves totales (trésorerie et moyen-long terme) en euros constants et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné)

Figure :

- *Réserves totales en Md€ 2023 et en % du PIB selon les hypothèses de productivité et celles de taux de chômage (si le régime est concerné) du COR*

Solde technique =

Masse des cotisations

- + Contribution ou subvention (qui équilibre le solde technique chaque année)
- + Impôts et taxes affectés
- + Autres ressources¹
- Masse des pensions

Solde élargi =

Masse des cotisations

- + Contribution ou subvention (qui équilibre le solde élargi chaque année)
- + Impôts et taxes affectés
- + Transferts de compensation pour les régimes qui en reçoivent
- + Solde des autres transferts avec les autres régimes²
- + Autres ressources¹
- Masse des pensions
- Transferts de compensation pour les régimes qui en versent
- Dépenses de gestion et d'action sociale

Passage du solde technique au solde élargi

Solde technique

- +/- Contribution ou subvention ajustée³
- +/- Transferts de compensation pour les régimes qui en reçoivent
- + Solde des transferts avec les autres régimes²
- Dépenses de gestion et d'action sociale

(1) Cotisations au titre de l'AVPF pour la CNAV, transferts du FSV pour le chômage, etc.

(2) Au titre de l'adossement, de la décentralisation, etc.

(3) Contribution ou subvention qui équilibre chaque année la différence entre le solde élargi et le solde technique (soit le solde des transferts avec les autres régimes – y compris les transferts de compensation – et les dépenses de gestion et d'action sociale).